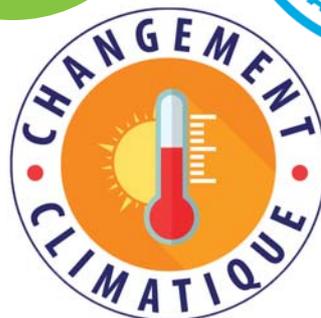




# SAUVONS ! L'EAU !

## SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR LES COLLECTIVITES

- Soutenir des études de caractérisation de la ressource
- Soutenir des travaux d'interconnexion
- Soutenir des études de sécurisation de la distribution à l'échelle du bassin de vie



## Sécuriser l'alimentation en eau potable des communes les plus vulnérables

Dans un contexte de changement climatique de plus en plus marqué, et suite à une sécheresse 2022 exceptionnelle, le Gouvernement a mis en place en mars 2023 un plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau dit Plan Eau. Notamment la mesure 14 du Plan Eau vise à soutenir les investissements importants des collectivités pour réduire les fuites dans les réseaux *points noirs* (dont les rendements sont inférieurs à 50%) et pour sécuriser l'alimentation en potable (notamment des communes ayant connu des tensions en 2022).

Aussi, l'objectif visé par le présent appel à projets est d'accompagner, dès 2023, la mise en œuvre de la mesure 14 du Plan Eau, en soutenant de manière ciblée et exceptionnelle les investissements nécessaires à la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur l'ensemble des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, en ciblant les collectivités les plus vulnérables aux ruptures d'alimentation en eau potable, ainsi que les investissements nécessaires à la réduction des fuites dans les réseaux *points noirs*.

## A qui s'adresse l'appel à projets ?

Sur les territoires des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, cette initiative s'adresse **aux collectivités territoriales et à leurs syndicats d'eau potable**.

Priorité sera donnée aux collectivités ayant rencontré des difficultés d'approvisionnement en eau potable en 2022/2023, identifiées par les services de l'Etat, au même titre les collectivités dites *point noirs* identifiées dans le Plan Eau (rendement SISPEA <50%).

## Quels projets sont soutenus ?

Les aides de l'agence portent sur des projets pouvant comprendre (liste non exhaustive) :

- **des études de caractérisation de la ressource** (quantité et qualité) pour trouver une solution d'approvisionnement du service eau potable ;
- **des études de sécurisation de la distribution** à l'échelle du bassin de vie ;
- **des travaux d'interconnexion**, de création ou réhabilitation de réservoirs en sous capacité, de recherche de nouvelle ressource, de travaux sur d'anciennes ressources abandonnées, etc.

## Quelles sont les aides de l'agence de l'eau ?

L'agence de l'eau attribue des aides **jusqu'à 50%** du montant des projets, pour les études et les travaux.

Elle se réserve le droit de ne retenir qu'une partie des dépenses de l'opération proposée.

L'enveloppe budgétaire allouée à l'appel à projets est établie à **86,5 millions d'euros** d'aide (41,5M€ pour la première phase de 2023 et 45M€ la phase suivante de 2024).

## Comment candidater ?

- Le règlement et le dossier de candidature sont téléchargeables sur [www.eaurmc.fr/aapSecurisationAEP](http://www.eaurmc.fr/aapSecurisationAEP)
- Connectez-vous sur le [portail des aides de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) pour remplir votre demande d'aide.

## CALENDRIER

Un déroulé en deux étapes :

- 1<sup>RE</sup> ÉTAPE :

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mai 2023 :**  
dépôt d'une demande d'aide.

**Au plus tard le 30 juin 2023 :**  
sélection des projets.

**Au plus tard aux dernières instances de l'année 2023 :**  
décision de financement.

- 2<sup>E</sup> ÉTAPE :

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mai 2024 :**  
dépôt d'une demande d'aide.

**Au plus tard le 30 juin 2024 :**  
sélection des projets.

**Au plus tard aux dernières instances de l'année 2024 :**  
décisions de financement.

### > DÉLÉGATION DE BESANÇON

Le Cadran - 34, rue de la Corvée  
25000 Besançon  
Tél. : 04 26 22 31 00  
Départements : 21, 25, 39, 52, 68, 70,  
71, 88, 90

### > DÉLÉGATION DE LYON

14, rue Jonas Salk  
69363 Lyon cedex 07  
Tél. : 04 72 76 19 00  
Départements : 01, 07, 26, 38, 42, 69,  
73, 74

### > DÉLÉGATION DE MARSEILLE

Immeuble CMCI  
2 rue Henri Barbusse  
CS 90464 - 13207 Marseille cedex 1  
Tél. : 04 26 22 30 00  
Départements : 2A, 2B, 04, 05, 06, 13,  
83, 84

### > DÉLÉGATION DE MONTPELLIER

650 rue Henri Becquerel  
Bâtiment 2  
34000 Montpellier  
Tél. : 04 26 22 32 00  
Départements : 09, 11, 30, 34, 48, 66

### > SIÈGE AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

2-4, allée de Lodz  
69363 Lyon cedex 07  
Tél. : 04 72 71 26 00

